



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL

BATNA

COMMISSION DE RECOURS

Réunion du 19 JANVIER 2017

Etude Affaire N° 01

*Recours du club U S RAS EL OUED à l'encontre de la décision de la Commission de Discipline de la Ligue de Wilaya de Foot Baal de B.B.A, Au motif que les sanctions infligées au club sont injustes,*

*Recours Recevable en la forme,  
Au fond,*

*Vu, la feuille de match des officiels,*

*Vu, les rapports complémentaires signalant les tentatives d'agression des joueurs envers officiels*

*La pression et l'intimidation faite par le Président de L'U.S. Ras El Oued envers les officiels,*

*Attendu, que les incriminés se sont rendus coupables d'un acte bannis par la réglementation en vigueur,*

*Attendu, que le club requérant n'a ramené aucun élément nouveau prouvant le contraire afin de permettre à la Commission de Recours de réétudier l'affaire en question,*

*Par ces motifs, la Commission de Recours jugeant en dernier ressort décide, de confirmer toutes les décisions prises par les premiers juges dans toutes ses parties*

*Recours du club I.R.B.TIMGAD à l'encontre d'une décision de la Ligue de Wilaya de Foot Ball de BATNA, au motif que les sanctions infligées Aux incriminés sont trop sévères,*

*Recours recevable en la forme,  
Au fond,*

*Vu, le recours introduit par le club I.R.B.TIMGAD de la ligue de Wilaya de Foot Ball de BATNA,*

*Vu, la feuille de match,*

*Vu, les rapports des officiels,*

*Attendu, qu'il ressort que l'arbitre (assistant) a été réellement agressé Par les joueurs de L'I.R.B.TIMGAD et signalés sur la feuille de match,*

*Attendu, que l'officiel des arbitres confirme sur son rapport les faits advenus ce jour là,*

*Attendu, que la partie plaignante n'a pas apporté un fait nouveau prouvant le contraire des faits signalés et transcrit sur la feuille de match et, pouvant plaider en faveur des incriminés,*

*Par ces motifs la Commission Régionale de Recours Jugeant en dernier ressort décide :*

*De confirmer les discisions prises par les premiers juges dans toutes ses parties.*